

REPUBLIQUE DU SENEGAL  
*Un Peuple – Un But – Une Foi*



PRIMATURE

CABINET DU PREMIER MINISTRE

**Secrétariat Exécutif du Conseil national de Sécurité  
alimentaire (SECNSA)**



**Suivi permanent de la situation alimentaire et  
des moyens d'existence des ménages :  
Approche par les sites sentinelles**

**Rapport du premier passage**

Septembre 2016

## SOMMAIRE

<b>LISTE DES TABLEAUX .....</b>	<b>3</b>
<b>LISTE DES GRAPHIQUES.....</b>	<b>3</b>
<b>INTRODUCTION.....</b>	<b>4</b>
<b>CHAPITRE 1 : CONDITIONS DE VIE DES MENAGES.....</b>	<b>5</b>
1.1.    CARACTERISTIQUES DES CHEFS DE MENAGE (CM) .....	5
1.2.    CARACTERISTIQUES DU MENAGE .....	5
<b>CHAPITRE 2 : ETAT ALIMENTAIRE.....</b>	<b>9</b>
2.1.    DISPONIBILITE CEREALIERE .....	9
2.2.    ACCES AU MARCHÉ DE CEREALES.....	9
2.3.    CONSOMMATION CEREALIERE .....	10
2.4.    MESURE DE LA CONSOMMATION ALIMENTAIRE (SCA) .....	12
2.4.1.    SCA et sexe du CM .....	12
2.4.2.    SCA et ZME.....	12
2.5.    NOMBRE DE REPAS PRIS PAR JOUR.....	13
<b>CHAPITRE 3 : CHOCS ET STRATEGIES DE SURVIE.....</b>	<b>15</b>
3.1    REPARTITION SPATIALE DES CHOCS.....	15
3.2    . PRINCIPAUX CHOCS AFFECTANT LES MENAGES.....	15
3.3    CHOC ET CAPACITE DU MENAGE A SE NOURRIR.....	16
<b>ANNEXE : DESCRIPTION DES ZONES DE MOYENS D'EXISTENCE .....</b>	<b>17</b>

## LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1: Répartition de l'échantillon selon le sexe, l'ethnie, le statut matrimonial et le niveau d'instruction.....	5
Tableau 2: Répartition de l'échantillon selon certaines caractéristiques de l'habitat .....	6
Tableau 3 : Ménages disposant des stocks alimentaires selon les ZME (en %) .....	9
Tableau 4 : Etat de l'approvisionnement en céréales et distance selon les ZME.....	10
Tableau 5 : Principale céréale consommée au cours des 3 derniers mois selon les ZME (en %).....	11
Tableau 6 : Source de provenance de la céréale la plus consommée .....	11
Tableau 7: Répartition selon le groupe de consommation alimentaire et le sexe du CM.....	12
Tableau 8: Nombre de repas pris au cours de la journée précédant l'enquête selon les ZME (en %) .	13

## LISTE DES GRAPHIQUES

Graphique 1 : Répartition selon la principale source d'eau de boisson du ménage.....	7
Graphique 2 : Répartition selon l'accès à l'eau de robinet et le forage à pompe et la ZME .....	7
Graphique 3 : Répartition selon la possession du bétail .....	8
Graphique 4 : Répartition selon l'affectation par un choc au cours des trois mois précédant l'enquête et le milieu de résidence.....	15
Graphique 5 : Répartition selon l'affectation par un choc au cours des trois mois précédant l'enquête et la ZME .....	15
Graphique 6 : Les différents chocs .....	16

## Introduction

Le Sénégal est un pays sahélien constamment secoué par des aléas qui sont de nature à impacter négativement la sécurité alimentaire des populations : les sécheresses, les inondations, les invasions acridiennes, la perte de récolte, les maladies et vols de bétail, l'inflation, les conflits, etc.

C'est pourquoi, en 2006, le SECNSA a mis en place un système d'alerte précoce / sécurité alimentaire (SAP/SA) dont la mission principale est de prévenir et gérer les risques liés à la sécurité alimentaire.

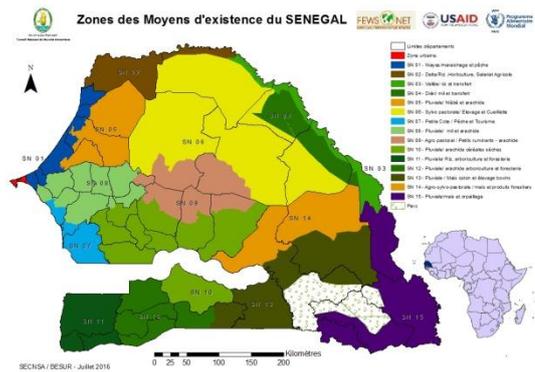
Le SAP/SA a ainsi mis sur pied un dispositif de suivi permanent de la situation alimentaire des ménages du Sénégal, à travers le système des sites sentinelles.

La démarche méthodologique utilisée s'appuie sur une enquête par sondage, menée auprès d'un échantillon de 1950 ménages, réparti sur 30 communes ou sites sentinelles (Cf. carte ci-dessous).

Deux (02) sites sentinelles sont choisis par zone de moyen d'existence (ZME), un en milieu rural et un en milieu urbain.

Dans chaque site sentinelle du milieu rural, 10 villages sont tirés, soit 150 villages et au sein de chaque village, 10 ménages sont sélectionnés suivant un processus aléatoire.

En milieu urbain, deux quartiers sont sélectionnés et dans chaque quartier, 15 ménages sont tirés de façon aléatoire.



## CHAPITRE 1 : CONDITIONS DE VIE DES MENAGES

### 1.1. Caractéristiques des chefs de ménage (CM)

Les caractéristiques des CM de l'échantillon sont contenues dans le tableau 1. Il est constaté que majoritairement, l'échantillon est composé de CM hommes (79,4%). Les mariés représentent 90,5%, dont 53,4% engagés dans un ménage monogame. Les divorcés ou veufs représentent 7,6% tandis que les célibataires font 1,6%.

Au total, 40,7% des CM de l'échantillon sont des peulh ou toucouleurs, 28,8% des wolofs ou lébou, 11,2% des sérères, 6,4% des diolas et 5,4% des mandingue/socé.

Les résultats ont révélé que plus du tiers des CM (34,7%) n'a aucun niveau d'instruction et 42,3% des CM ont uniquement suivi l'enseignement coranique. La proportion ayant suivi l'école élémentaire est de 12,8%.

Tableau 1: Répartition de l'échantillon selon le sexe, l'ethnie, le statut matrimonial et le niveau d'instruction

Variables	Modalités	%	Variables	Modalités	%
<b>Sexe</b>	Masculin	79,4	<b>Statut matrimonial</b>	Monogame	53,4
	Féminin	20,6		Polygame	37,1
	Total	100		Divorcé(e)/veuf (ve)	7,6
<b>Milieu de résidence</b>	Rural	75,7		Célibataire	1,6
	Urbain	24,3		Autre	0,3
	Total	100		Total	100
<b>Ethnie</b>	Peulh/toucouleur	40,7		<b>Niveau d'instruction</b>	Coranique uniquement
	Wolof/lébou	28,8	Aucun		34,7
	Sérère	11,2	Elémentaire		12,8
	Diola	6,4	Moyen/secondaire		5,6
	Mandingue/socé	5,4	Supérieur		2,4
	Maure	3	Alphabétisé en langue locale		2,2
	Manjack/mankagne	1	Total		100
	Autres ethnies	3,5			
	Total	100			

### 1.2. Caractéristiques du ménage

#### 1.2.1. Typologie de l'habitat

Selon le tableau 2, La quasi-totalité (94%) des CM est propriétaire de son habitat. Ce taux élevé s'explique probablement par le fait que les trois quarts des ménages résident en milieu rural. Or, dans ce milieu, les CM en général propriétaires de leur logement, contrairement au milieu urbain caractérisés par le phénomène de la location ou de l'hébergement gratuit. Le sol des habitations est composé essentiellement de terre battue (57,4%) et de ciment (35,9%).

Les latrines traditionnelles à fosse sont les types de toilettes utilisés par 38,6% des ménages de l'échantillon. Il est constaté que 5,6% des ménages de l'échantillon ne disposent toujours pas de toilettes.

Le bois de chauffe est la principale source d'énergie pour la cuisson des aliments pour la majorité des ménages de l'échantillon (92,5%). Il est de loin suivi par le charbon (5,6%) et le gaz (2,1%).

S'agissant de l'éclairage, les résultats de l'enquête ont révélé la prédominance de la lampe torche (62,0%) et de l'électricité fournie par la Société nationale d'Electricité du Sénégal (SENELEC).

**Tableau 2: Répartition de l'échantillon selon certaines caractéristiques de l'habitat**

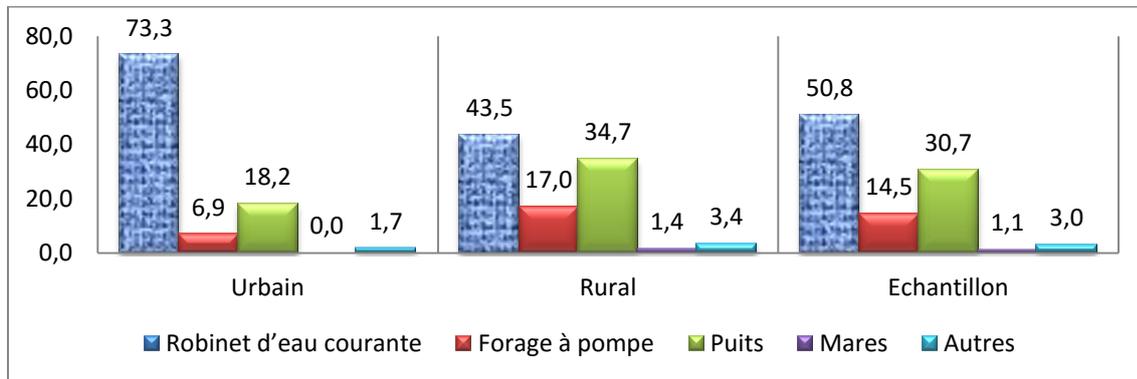
Variables	Modalités	%	Variables	Modalités	%
<b>Composante sol</b>	Terre battue/sable	57,4	<b>Type de toilettes</b>	Latrines traditionnelles à fosse	38,6
	Ciment	35,9		Ciel ouvert (pas de murs)	24,6
	Carrelage	2,1		Latrines	23,4
	Bambou/palme	1,8		Améliorée à fosse ventilée (vip)	7,4
	Bois/planche	0,6		Aucun/ brousse	5,6
	Autre à préciser	2,2		Autres types de toilettes	0,4
	Total	100		Total	100
<b>Statut d'occupation</b>	Propriétaire	94,0	<b>Source d'éclairage</b>	Torche (piles)	62,0
	Hébergé gratuitement	2,3		Electricité SENELEC	24,9
	Locataire	2,3		Panneau solaire	7,9
	Autre à préciser	1,4		Lampe à pétrole/lampe à huile	3,5
	Total	100		Autre à préciser	1,7
<b>Source énergie pour cuisson</b>	Bois de chauffe	92,5	Total	100	
	Charbon	5,0			
	Gaz	2,1			
	Autres	0,4			
	Total	100			

Source : SAP, Enquête sites sentinelles 1

### 1.2.2. Accès à l'eau

Le robinet est la principale source d'eau de boisson pour la moitié des ménages (50,8%). Le puits (30,7%) et le forage (14,5%) sont également utilisés comme source d'eau de boisson (Graphique 1).

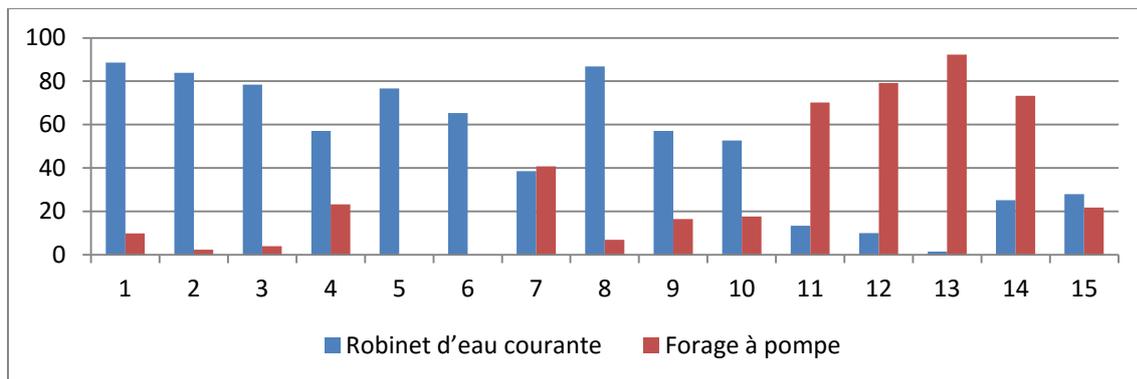
**Graphique 1 : Répartition selon la principale source d'eau de boisson du ménage**



Source : SAP, Enquête sites sentinelles 1

L'analyse selon la ZME révèle que les taux d'accès à l'eau de robinet varient entre 50 et 90% dans neuf (09) ZME. Par contre, moins de 2% des ménages de la ZME n°13 consomment l'eau de robinet (Graphique 2).

**Graphique 2 : Répartition selon l'accès à l'eau de robinet et le forage à pompe et la ZME**



Source : SAP, Enquête sites sentinelles 1

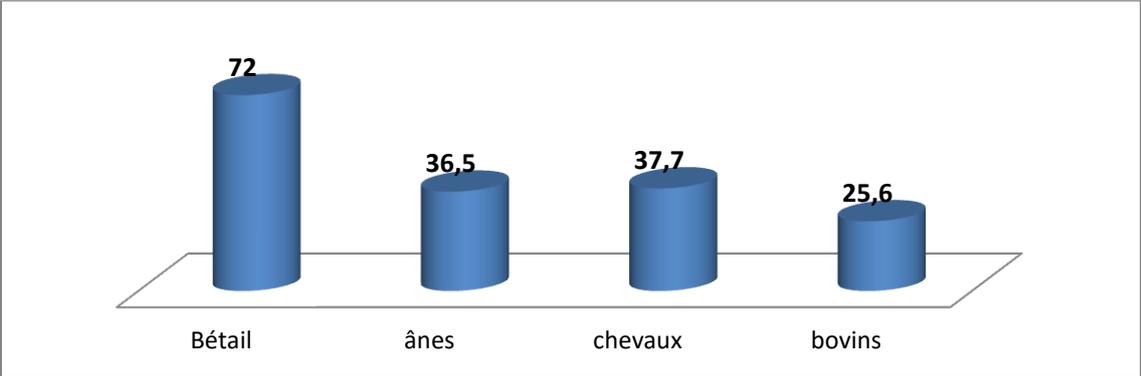
### 1.2.3. Matériel agricole

Les trois principaux matériels agricoles possédés par les chefs de ménage sont dans l'ordre, la charrette (42,5%), la charrue (31,0%) et le semoir (29,6%).

### 1.2.4. Possession d'animaux

Au total 72,0% des ménages possède du bétail ou de la volaille. Les principaux animaux possédés par les ménages sont les ânes (36,5%), les chevaux (27,2%) et les bovins (25,6%).

Graphique 3 : Répartition selon la possession du bétail



Source : SAP, Enquête sites sentinelles 1

## CHAPITRE 2 : ETAT ALIMENTAIRE

### 2.1. Disponibilité céréalière

La disponibilité de stocks en céréales renforce la résilience du ménage et réduit ainsi son degré de vulnérabilité. Le stock agit sur la capacité du ménage à consacrer son revenu à la diversification de l'alimentation et à faire face aux besoins du ménage.

Les résultats montrent que 74,7% des ménages ont affirmé détenir des stocks de production, constitués principalement de céréales : riz, mil, maïs et sorgho (Tableau 3). Ce stock pourrait permettre aux ménages de couvrir leurs besoins alimentaires pour une durée moyenne de 3 mois. Toutefois, la majorité (56,4%) des ménages ne pourra pas couvrir un mois de consommation (Cf. annexe).

**Tableau 3 : Ménages disposant des stocks alimentaires selon les ZME (en %)**

ZME	Riz	Mil	Sorgho	Maïs	Arachide	Niébé
Sn 01	24,4	1,5	0	3,8	0	0,8
Sn 02	47,7	1,5	0	0	0	0
Sn 03	16,2	0,8	0	0,8	0	0
Sn 04	29,3	25,6	3,8	7,5	0	0
Sn 05	37,5	16,4	0,8	0	0,8	7,8
Sn 06	74,6	52,3	1,5	19,2	6,2	16,2
Sn 07	27,9	40	0	7,9	2,9	2,9
Sn 08	36,9	63,1	0	3,9	7,7	9,2
Sn 09	45,9	48,9	0,8	39,1	6,8	6,8
Sn 10	32,8	25,2	0	16	0	3,1
Sn 11	55,2	25,4	1,5	2,2	9	3
Sn 12	35,4	6,9	0,8	2,3	0	0,8
Sn 13	27,7	0,8	7,7	3,9	3,1	0,8
Sn 14	17,6	20,6	0,8	6,1	1,5	0,8
Sn 15	26,4	4,7	0,8	20,2	5,4	0
<b>Ensemble ZME</b>	<b>35,7</b>	<b>22,4</b>	<b>1,2</b>	<b>8,9</b>	<b>2,9</b>	<b>3,5</b>

Source : SAP, Enquête sites sentinelles 1

### 2.2. Accès au marché de céréales

Les marchés jouent un rôle important dans la sécurité alimentaire au Sénégal notamment dans les échanges et les achats de produits alimentaires. La disponibilité des céréales varie en fonction des différents marchés des ZME, les résultats de l'enquête ont montré que les marchés sont globalement bien approvisionnés en produits céréaliers. En effet, à la question de savoir si la principale source d'achat de céréale est bien approvisionnée, 67,4% des enquêtés ont répondu par l'affirmative, contre 32,6% (Tableau 4). Dans les ZME n°10, 11 et 12, moins de la moitié des ménages ont soutenu que la source principale d'achat de céréale n'est pas correctement approvisionnée.

L'existence de marchés hebdomadaires à côté des marchés permanents garantit, dans une certaine mesure, un accès physique adéquat. Le tableau 4 indique, en effet, que 65% des ménages parcourent moins de 2 km pour s'approvisionner et 35% des ménages enquêtés font plus de 5 km.

**Tableau 4 : Etat de l'approvisionnement en céréales et distance selon les ZME**

ZME	Approvisionnement correct		Distance pour s'approvisionner		
	Non	Oui	< 1 km	[1 ; 5 km [	≥ 5 km
SN 01	42,7	57,3	89	10	1
SN 02	37	63	45	12	43
SN 03	36,7	63,3	63	8	29
SN 04	29,6	70,5	43	30	27
SN 05	31,9	68,1	28	16	56
SN 06	1,1	98,9	31	26	44
SN 07	5,3	94,7	55	16	29
SN 08	9,1	90,9	49	27	24
SN 09	27	73	36	15	49
SN 10	65,7	34,3	63	27	10
SN 11	51,9	48,2	33	19	48
SN 12	53,7	46,3	53	22	25
SN 13	25,9	74,1	54	11	35
SN 14	19,2	80,8	38	12	50
SN 15	30,2	69,8	41	15	44
Ensemble	32,6	67,4	48	17	35

Source : SAP, Enquête sites sentinelles 1

### 2.3. Consommation céréalière

Au cours des trois derniers mois précédant l'enquête, le riz a été la principale céréale consommée par plus des trois quarts des ménages (75,7%). Toutefois, dans certaines ZME n° 7, 8 et 9, au moins la moitié des ménages n'a pas principalement consommé du riz au cours de la période (Tableau 5).

S'agissant du mil, il a été essentiellement consommé par 20,0% des ménages. La consommation de ce type de céréale est plus importante dans les ZME n°8 (69,2%), n°9 (46,6%) et n°14 (32,1%).

La prédominance de la consommation du riz explique l'importance des stocks de riz dans les ménages. Les stocks détenus par les ménages proviennent essentiellement des achats. En effet les stocks qui proviennent de la propre production des ménages sont actuellement très rares, seulement 22% des ménages disposent de mil et 8,9% de maïs.

**Tableau 5 : Principale céréale consommée au cours des 3 derniers mois selon les ZME (en %)**

ZME	Mil	Mais	Sorgho	Riz	Fonio
SN 01	0	0	0	100	0
SN 02	0	0	0	100	0
SN 03	0	0	0	100	0
SN 04	27,8	0	0,8	71,4	0
SN 05	8,6	0	0	91,4	0
SN 06	30	0	0	70	0
SN 07	50	0	0	50	0
SN 08	69,2	0	0	30,8	0
SN 09	46,6	6,8	0	46,6	0
SN 10	26	3,1	0	71	0
SN 11	2,2	0	0	97	0,8
SN 12	0	0	0	100	0
SN 13	0	4,6	3,1	92,3	0
SN 14	32,1	3,8	0,8	63,4	0
SN 15	4,7	41,9	0	53,5	0
<b>Ensemble</b>	<b>20</b>	<b>4</b>	<b>0,3</b>	<b>75,7</b>	<b>0,1</b>

Source : SAP, Enquête sites sentinelles 1

Il est constaté que malgré la vocation agricole de la plus part des ZME, l'essentiel des besoins énergétiques des ménages proviennent des aliments achetés. En effet, 76,9% des ménages ont notamment recours à l'achat de céréales comme principale source de nourriture. Cette dépendance au marché engendre des difficultés liées aux fluctuations des prix des céréales. Au total, 21,6% des ménages dépendent de leur propre production pour leur consommation céréalière (Tableau 6).

**Tableau 6 : Source de provenance de la céréale la plus consommée**

ZME	Propre production	Dons sociaux	Achats (marché/boutique)	Autres
Sn 01	26,7	0	73,3	0
Sn 02	28,5	0,8	70,8	0
Sn 03	1,5	0	98,5	0
Sn 04	30,8	3	66,2	0
Sn 05	7,8	0	88,3	3,9
Sn 06	27,7	0	72,3	0
Sn 07	32,9	0	67,1	0
Sn 08	57,7	0	42,3	0
Sn 09	32,3	0,8	66,9	0
Sn 10	16,8	0,8	82,4	0
Sn 11	18,7	0,8	80,6	0
Sn 12	2,3	3,1	94,6	0

Sn 13	6,9	3,1	89,2	0,8
Sn 14	16	4,6	79,4	0
Sn 15	16,3	1,6	82,2	0
<b>Ensemble</b>	<b>21,6</b>	<b>1,2</b>	<b>76,9</b>	<b>0,3</b>

Source : SAP, Enquête sites sentinelles 1

## 2.4. Mesure de la consommation alimentaire (SCA)

La mesure de la consommation alimentaire des ménages a été effectuée sur la base du score de consommation alimentaire (SCA). Ce dernier est un indicateur composite, calculé sur la base de la fréquence, la diversité et l'importance nutritionnelle des groupes d'aliments consommés par le ménage, au cours des sept (07) précédant le passage de l'agent enquêteur. Avec le SCA, les ménages sont classés en trois groupes de consommation : pauvre, limite et acceptable

### 2.4.1. SCA et sexe du CM

Le tableau n° 7 montre que globalement, 54,0% des ménages ont une consommation alimentaire acceptable. La proportion des ménages ayant une consommation alimentaire pauvre se situe à 27,4%.

Les ménages dirigés par les femmes ont une situation de sécurité alimentaire meilleure, 57% de ces ménages sont en sécurité alimentaire, alors que chez les ménages dirigés par les hommes, ce score est de 53,2%. Ce qui donne un taux d'insécurité alimentaire de 46%, soit 28% des enquêtés avec un score pauvre et 18,6% de score limite.

Tableau 7: Répartition selon le groupe de consommation alimentaire et le sexe du CM

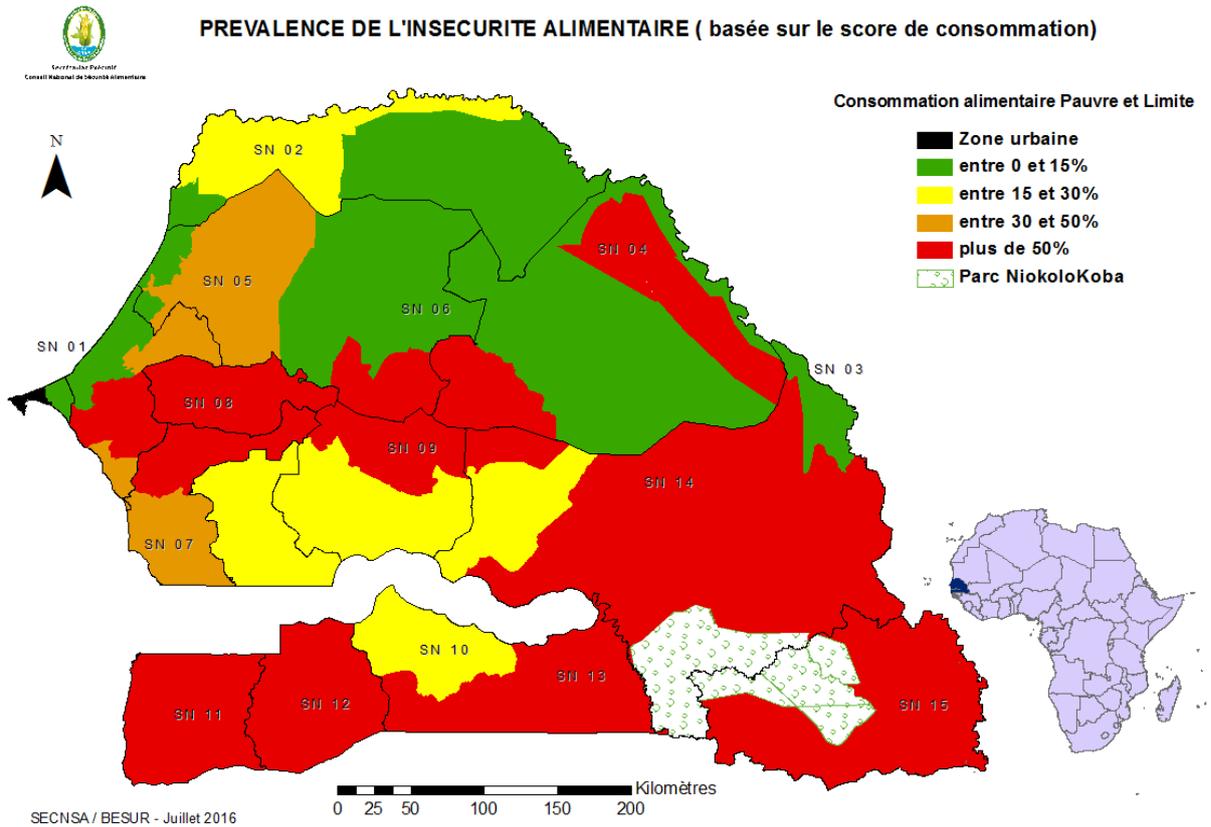
Sexe du CM	Pauvre	Limite	Acceptable	Total
Masculin	28,1	18,8	53,2	100
Féminin	24,9	18,0	57,0	100
<b>Ensemble</b>	<b>27,4</b>	<b>18,6</b>	<b>54,0</b>	<b>100</b>

Source : SAP, Enquête sites sentinelles 1

### 2.4.2. SCA et ZME

Selon la grille de classification du Cadre Harmonisé, un score pauvre supérieur à 20% correspond à la phase 4, c'est-à-dire au moins 20% des ménages sont dans une situation d'urgence humanitaire. La consommation alimentaire est faible, et environ 20% des ménages sont actuellement en insécurité alimentaire sévère. (Sur les 15 ZME, les 11 ont une consommation pauvre supérieure ou égale à 20%).

Cette situation serait imputable aux effets de la période de soudure, marquée par l'effritement des stocks issus de la production et des difficultés d'accès, en liaison avec les pluies (Routes et pistes impraticables).



## 2.5. Nombre de repas pris par jour

Le nombre de repas pris, est un indicateur qui renseigne sur la situation alimentaire des ménages. Les résultats de cette enquête montrent que 18,8% des ménages prennent 1 à 2 fois par jour. Environ 80,41% des ménages parviennent à assurer les trois repas.

Tableau 8: Nombre de repas pris au cours de la journée précédant l'enquête selon les ZME (en %)

	1 à 2 repas	3 repas	4 repas	Moyenne
Sn 01	1,5	97,0	1,5	3,0
Sn 02	10,8	83,9	5,4	3,0
Sn 03	10,8	89,2	0,0	3,0
Sn 04	5,3	94,7	0,0	3,0
Sn 05	24,2	75,8	0,0	3,0
Sn 06	3,1	96,9	0,0	3,0
Sn 07	9,3	90,0	0,7	3,0
Sn 08	3,9	96,2	0,0	3,0
Sn 09	20,3	79,7	0,0	3,0
Sn 10	0,8	99,2	0,0	3,0
Sn 11	54,5	45,5	0,0	2,0
Sn 12	29,2	70,8	0,0	3,0
Sn 13	61,5	36,9	1,5	2,0

Rapport enquête sites sentinelles 1 (ESS 1) \_ semi définitif

	<b>1 à 2 repas</b>	<b>3 repas</b>	<b>4 repas</b>	<b>Moyenne</b>
Sn 14	38,2	61,1	0,8	3,0
Sn 15	8,5	89,2	2,3	3,0
<b>Ensemble ZME</b>	18,8	80,4	0,8	3,0

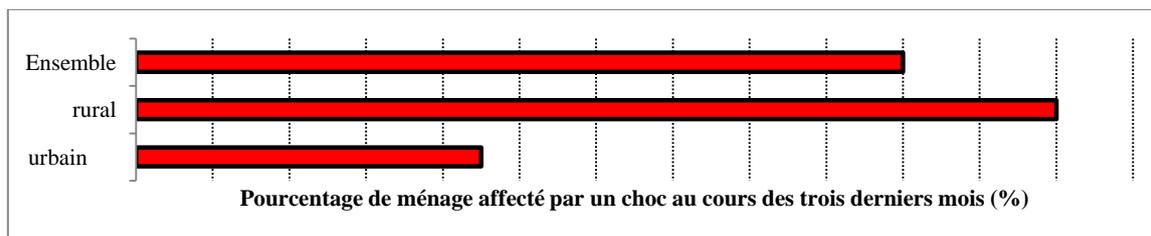
*Source : SAP, Enquête sites sentinelles 1*

## CHAPITRE 3 : CHOCS ET STRATEGIES DE SURVIE

### 3.1 Répartition spatiale des chocs

Selon le graphique 4 plus de 37% des ménages ont été affectés au moins par un choc. En effet, la plupart de ces ménages se trouvent majoritairement en milieu rural. En milieu urbain, ils représentent autour de 36% des ménages urbains. Ils sont concentrés essentiellement au niveau de la petite côte.

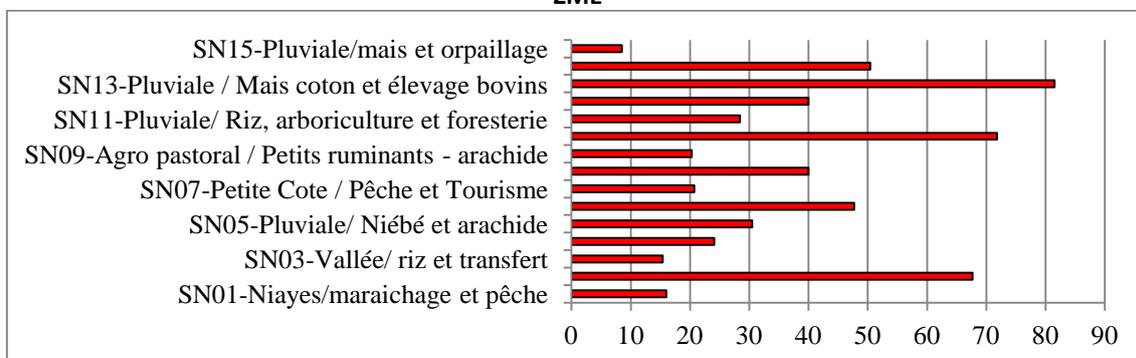
**Graphique 4 : Répartition selon l'affectation par un choc au cours des trois mois précédant l'enquête et le milieu de résidence**



Source : SAP, Enquête sites sentinelles 1

D'après le graphique 5, les ménages affectés par un choc sont plus localisés dans les zones de production cotonnière (SN 13), les zones de production d'arachide et de céréalières sèches et cultivées sous pluie (SN 08, SN 10, SN 11, SN 12,) dans les zones agrosylvopastorales (SN 06, SN 14) et au niveau du Delta du fleuve Sénégal (SN 02).

**Graphique 5 : Répartition selon l'affectation par un choc au cours des trois mois précédant l'enquête et la ZME**



Source : SAP, Enquête sites sentinelles 1

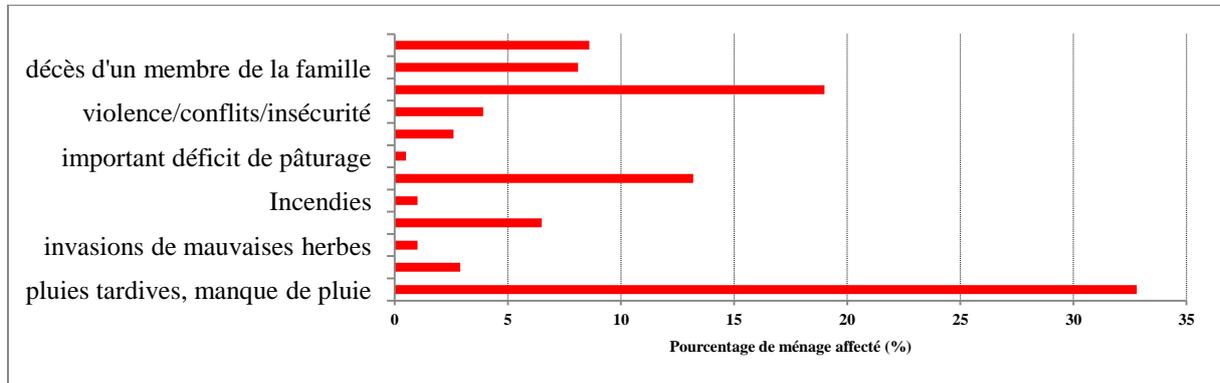
### 3.2. Principaux chocs affectant les ménages

L'installation tardive de la saison dans plusieurs localités est le choc le plus important, auquel les ménages se sont confrontés au cours des trois mois précédant l'enquête (32,8% en moyenne dont 35,9% en milieu rural et 23% en milieu urbain). Ce choc est suivi de celui lié aux maladies et accidents d'un membre du ménage (19%) et de la hausse du prix des denrées de première nécessité (13,2%). Les autres chocs ayant affecté les ménages sont tous de moindre importance (moins de 10%). Ils sont par ordre décroissant : la perte d'un emploi ou le chômage, le décès d'un membre de la famille et des situations d'inondation violences, conflits, insécurité.

Il est également ressorti que la hausse du prix des denrées de première nécessité et la survenue de maladies/accidents d'un membre du ménage ont été plus ressentis en milieu urbain.

Quant aux chocs tels que le décès d'un membre de la famille et les inondations, ils ont été plus ressentis en milieu urbain.

**Graphique 6 : Les différents chocs**



Source : SAP, Enquête sites sentinelles 1

### 3.3 Choc et capacité du ménage à se nourrir

L'analyse a révélé que les ménages affectés par un choc lié à une maladie ou un accident éprouvent des difficultés à se nourrir au niveau des ZME telles que la zone du Delta et la Vallée du fleuve Sénégal, le Diéri, les zones agro-pastorales et dans les zones arachidières. Pour ce qui concerne la mauvaise installation de la saison, il a été noté que les ressources alimentaires des ménages affectés sont entamées. En d'autres termes, dans les zones agrosylvopastorales et de cultures sous pluie, la mauvaise installation de la saison a beaucoup plus influé négativement sur les ressources alimentaires.

## **ANNEXE : Description des zones de moyens d'existence**

### **Zone 1 : NIAYE MARAICHAGE ET PECHE**

Cette zone qui s'étend sur 18 communes a une morphologie des terres qui laisse apparaitre plusieurs formes de relief. Avec une végétation caractérisée par des steppes arbustives et d'une savane arborée, la zone est dotée de ressources naturelles (minerais, produits halieutiques et bois) lorsqu'il pleut, la pluviométrie moyenne se situe entre 300 et 500 mm annuellement suivi d'une saison sèche allant de novembre à juin. Les principales activités économiques de la zone sont : l'Agriculture (type pluviale et irriguée) est dominée par la production maraichère. Il existe de fortes disparités entre ménage au niveau de la zone avec une moyenne des superficies moyenne exploitée par les pauvres égale variant entre 0.25 et 0.5 ha contre 2-5 ha pour les ménages nantis. Il s'agit d'une zone en ... les moyens d'existence sont très diversifiés en particulier ceux des plus nantis ; les ménages dépendent de la main d'œuvre agricole/pêche pour les pauvres et de la vente des produits maraichers /Commerce/transfert pour les nantis. En général, la principale stratégie d'adaptation qu'emploient les ménages pauvres dans cette zone est la migration vers les autres régions pour trouver du travail.

### **Zone 2 : DELTA, RIZ, HORTICULTURE ET SALAIRE AGRICOLE**

La végétation de la zone est essentiellement dominée par la savane clairsemée. Avec une densité moyenne de la population de 49 hbs/km<sup>2</sup> et une pluviométrie moyenne annuelle de 200-300 mm, la zone se caractérise par deux grandes saisons : une saison sèche (février-juin) et d'une saison hivernale (juin-octobre). L'agriculture (intensive/ mécanisée/ présence d'agrobusiness), l'élevage (type extensif sédentaire) et la pêche constituent les principales activités économiques de la zone. Si les sources principales de revenus sont le salariat agricole et la vente de la production, les stratégies d'adaptations le plus souvent employés par les pauvres sont : l'intensification du travail journalier et la migration interne vers la Mauritanie ou vers les autres régions du Sénégal.

### **Zone 3 : VALEE, RIZ ET TRANSFERT**

La zone de la vallée, riz et transfert est caractérisée par la présence de steppes arbustives à arborée, un sol de type argileux et une pluviométrie annuelle variant entre 200 et 400 mm. La présence du fleuve dans cette zone fait que les activités sont diversifiées avec la pêche continentale, l'agriculture irriguée et de décrue et l'élevage semi extensif utilisant tant soit peu les sous-produits agricoles. Une des principales sources de revenu est le transfert expliquant ainsi la rareté de la main d'œuvre du fait de l'exode rural. Malgré la diversité des sources de revenus de ménages pauvres dans la zone, des stratégies d'adaptation y sont adoptées : Intensification des travaux de la main d'œuvre, Migration vers les autres régions du Sénégal, Intensification de l'auto emploi des femmes.

### **ZONE 4 DIERI, MIL ET TRANSFERT**

Dotée en ressources naturelles de gisement de phosphate, la zone 4 se caractérise par un relief relativement plat par rapport au reste du pays, une pluviométrie moyenne annuelle comprise dans les isohyètes 300\_400 et 400\_600 mm et une végétation dominée par des épineux. La densité de la population y est de 25 hts/km<sup>2</sup> (l'un des plus faibles du Sénégal) et l'accès à la terre des ménages tourne autour de la moyenne de 2 ha exploités (essentiellement culture sous pluies) par les ménages pauvres et 4ha exploitées par les

ménages nantis. Les principales sources de revenus sont : pauvres (Vente de petits ruminants

Main d'œuvre agricole), riches (Vente de la production, Transfert et Vente des animaux).

**ZONE 5 : pluviale, niébe et arachide**

Cette zone de forte densité (66 hts au Km) appartient au domaine sahélien continental caractérisé par l'alternance de deux saisons : une saison pluvieuse (mi-juillet à mi-octobre), une saison sèche (mi-octobre à mi-juillet), la pluviométrie moyenne annuelle varie entre 200 et 500 mm. L'agriculture (type pluviale) constitue la principale activité économique de la zone et est propice à la production des cultures de rente. La migration saisonnière vers la vallée de delta et la Pression sur la vente des animaux constituent les principales stratégies d'adaptation des pauvres.

**Zone 6 : sylvo pastorale, élevage et cueillette**

vaste zone qui s'étend du Nord au Centre du pays avec une densité moyenne de la population est de 19 HTS/Km<sup>2</sup>, une pluviométrie moyenne qui varie entre 300 et 400 mm et une saison des pluies de 3 mois, La main d'œuvre y est essentiellement caractérisée par le gardiennage des troupeaux durant toute l'année.les principales sources de revenus des pauvres de la zone sont : Main d'œuvre pastorale ,Vente de produit de Cueillette, Vente des animaux.

**Zone 7 : petite cote, pêche et tourisme**

Les cumuls pluviométrie moyenne de la zone varie entre 450 -700 mm, avec une moyenne des températures minimales entre 20 -30°, les maximales entre 30 – 37°. La pêche (artisanale) et la transformation de produits halieutiques (poisson fumé/séché, huitres, etc.) occupent une bonne place dans l'activité des ménages même si la pratique de l'agriculture et du tourisme y sont important. Malgré la diversité des sources de revenus et sa forte attractivité touristique, la Migration saisonnière vers les autres régions du Senegal y est pratiqué comme stratégie d'adaptation des pauvres.

**Zone 8 : Pluviale, mil et arachide(Zone 8)**

Cette zone d'existence couvre une bonne partie des régions de Diourbel, Fatick, Kaolack, Kaffrine. L'agriculture y est essentiellement pluviale mais globalement déficitaire même si les cumuls pluviométriques varie d'une région à une autre. Comme sur l'ensemble du territoire, les disparités entre nantis et pauvres sur les superficies moyennes exploitées par les ménages existent (pauvres entre 1 à 2Ha, et de 5 à 8 ha pour les nantis). L'élevage (extensif, sédentaire mais transhumant durant l'hivernage) est intégré à l'agriculture et à d'autres spéculations.les migrations et les

Changements d'habitude alimentaire sont les stratégies d'adaptation essentiellement adopté par les ménages pauvres.

**Zone 9 : agropastorale, arachide**

Le système de production de cette zone repose sur l'agriculture(Le cumul pluviométrique en moyenne 400 et 600 mm) et les principales sources de revenus des ménages sont liés à l'exploitation des produits forestiers et représente une source de revenus non négligeables pour les ménages pauvres.les stratégies d'adaptation des pauvres sont : Migration vers les autres régions du Senegal, Déstockage des animaux, Réduction de la qualité de repas.

### **Zone 10 : pluviale, arachide et cereales seches**

La zone est le pôle de l'agriculture céréalière du Sénégal. Avec un cumul pluviométrique annuel compris entre 700 et 1000 mm pour une saison de pluie normale et une culture céréalière dominée par l'arachide et le mil. A coté de l'Agriculture, le commerce avec la vente des produits agricoles constituent l'essentiel des moyens d'existence des ménages de la zone.les stratégies d'adaptations employés par les pauvres sont : Migration vers d'autres régions du Sénégal, Déstockage des animaux.

### **ZONE 11 :pluviale, arboriculture et foresterie**

La zone possède un potentiel agricole propice au développement de tous les systèmes agricoles. Cette zone est caractérisée par sa forte production de banane irriguée, d'anacarde, de mangue, de cueillette des fruits forestiers et l'exploitation des autres ressources de la forêt.sur le plan de l'approvisionnement les marchés sont très peu développés dans la région et il n'existe pas de marchés hebdomadaires loumas.

Des stratégies d'adaptations très sévères sont employées dans cette partie du pays : Diminution du nombre et de la quantité des repas journaliers, Augmentation de la consommation de mangues et des produits de cueillette, Augmentation des fréquences des activités génératrices de revenu.

### **Zone 12 : pluviale, arachide, arboriculture et bois**

Cette zone est caractérisée par un système de culture pluviale dominant et une pluviométrie moyenne annuelle qui varie entre 900 et 1300 mm. Les ménages pauvres possèdent de 0-0,25 ha et les ménages riches de 1-3 ha.les principaux biens productifs des ménages sont ; Terre, Volaille et Vélo et les stratégies d'adaptation les plus fréquentes sont : Coupe abusive de la forêt, Augmentation de la collecte des produits sauvages, Migration vers les autres régions du Senegal.

### **ZONE 13 :pluviale, maïs, coton et bovin**

La densité de la population est estimée à environ à 30 Hts/km<sup>2</sup> (faible du point de vue démographique pour une population totale de 377 811). L'agriculture qui y est principalement pluviale sauf dans les aménagements hydro-agricoles de l'Anambé cohabite avec un système d'élevage essentiellement extensif et sédentaire caractérisé par une transhumance. La zone est aussi caractérisée par l'existence de marchés d'envergure régionale avec beaucoup de flux de produits alimentaires.

### **Zone 14 :agro sylvo pastoral maïs et bois**

Vaste zone avec une densité 16 hts/Km<sup>2</sup>, la plus faible du Sénégal. La taille moyenne des parcelles est d'environ 0 -2 ha pour un ménage pauvre tandis qu'elle est supérieure à 4 ha pour un ménage nanti. Elle est une zone de forte transhumance, et l'abreuvement du cheptel est assuré par les forages pastoraux et mares temporaires ou l'agriculture vivrière est strictement pluviale.les stratégies d'adaptation des pauvres de la zone sont caractérisées par : Intensification de la cueillette, Vente excessive de petit ruminants, Emprunt excessif

**ZONE 15 :pluviale, maïs et orpillage**

Les cumuls pluviométriques de cette zone varient entre 600 et 1200 mm avec une saison sèche entre novembre-juin et une saison humide de juin à octobre, parfois un démarrage précoce des pluies à partir du mois de mai. L'agriculture est en majorité pluviale et l'élevage y est extensif et sédentaire avec les puits et les mares qui constituent la principale source d'eau pour l'abreuvement du bétail. La ZME recèle un potentiel minier énorme et une pêche artisanale exclusivement masculine. Déplacement des ménages, Vente excessive de bétail.

**Tableau : nombre de mois de consommation du stock céréalière selon les ZME (en %)**

	moins mois	d'un 1 mois	2 mois	3 mois	plus de 3 mois
Sn 01	91,4	8,6	0,0	0,0	0,0
Sn 02	49,2	7,9	14,3	14,3	14,3
Sn 03	81,0	9,5	4,8	4,8	0,0
Sn 04	54,0	10,0	18,0	10,0	8,0
Sn 05	75,4	10,5	10,5	0,0	3,5
Sn 06	60,6	20,2	10,6	5,8	2,9
Sn 07	52,8	9,7	13,9	2,8	20,8
Sn 08	35,4	20,8	36,5	5,2	2,1
Sn 09	47,0	25,0	19,0	4,0	5,0
Sn 10	57,8	12,5	21,9	4,7	3,1
Sn 11	65,0	25,0	1,3	2,5	6,3
Sn 12	37,0	10,9	15,2	15,2	21,7
Sn 13	79,2	12,5	8,3	0,0	0,0
Sn 14	58,7	19,6	4,4	2,2	15,2
Sn 15	42,9	19,1	31,0	2,4	4,8
<b>Ensemble ZME</b>	<b>56,4</b>	<b>16,2</b>	<b>15,3</b>	<b>5,0</b>	<b>7,1</b>

Source : enquête sur les sites sentinelles (août 2016)

**Distance entre le village/quartier et le marché/boutique selon les ZME (en %)**

ZME	< 1 km	[1 ; 5 km [	>= 5 km
Sn 01	89	10	1
Sn 02	45	12	43
Sn 03	63	8	29
Sn 04	43	30	27
Sn 05	28	16	56
Sn 06	31	26	44
Sn 07	55	16	29
Sn 08	49	27	24
Sn 09	36	15	49
Sn 10	63	27	10
Sn 11	33	19	48
Sn 12	53	22	25
Sn 13	53	11	35
Sn 14	38	12	50
Sn 15	41	15	44
<b>Ensemble ZME</b>	<b>48</b>	<b>17</b>	<b>35</b>

Source : enquête sur les sites sentinelles (août 2016)

Rapport enquête sites sentinelles 1 (ESS 1) \_ semi définitif

ZME	Pauvre	Limite	Acceptable
Sn 01	0,0	0,0	100,0
Sn 02	20,0	6,9	73,1
Sn 03	0,8	10,8	88,5
Sn 04	59,4	16,5	24,1
Sn 05	21,9	19,5	58,6
Sn 06	2,3	11,5	86,2
Sn 07	22,9	12,1	65,0
Sn 08	20,8	30,0	49,2
Sn 09	42,1	33,1	24,8
Sn 10	13,7	16,0	70,2
Sn 11	32,1	28,4	39,6
Sn 12	30,0	33,1	36,9
Sn 13	40,8	20,0	39,2
Sn 14	58,0	18,3	23,7
Sn 15	45,7	23,3	31,0
<b>Ensemble ZME</b>	27,4	18,6	54,0

Source : SAP, Enquête sites sentinelles 1